

Un pas de plus vers la vidéosurveillance



LP/IVAN CAPECCHI

Sainte-Geneviève, jeudi. La ville prévoit l'installation de quinze caméras.

SAINTE-GENEVIÈVE

LE CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Geneviève vient de voter à l'unanimité une convention avec le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (Siaep) d'Ully-Saint-Georges. Depuis 2016, la municipalité souhaite mettre en place un système de vidéosurveillance. Pour ce faire, elle doit poser des antennes-relais sur

le château d'eau de la commune, propriété du syndicat. Ce dernier souhaitait avoir des garanties sur les conditions de pose. Cette convention permet de matérialiser l'accord du syndicat, et de poursuivre les travaux qui devraient reprendre cette année.

Le système de vidéosurveillance imaginée par la ville prévoit quinze caméras, réparties sur des points stratégiques : places, cimetière, Super U, city stade...